

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: decosept**UFI:** PNV3-90J6-Q00K-79E3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pour une utilisation industrielle et commerciale uniquement.

Emploi de la substance / de la préparation Désinfectant pour mains

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur:

Borer Chemie AG

Gewerbestr. 13

CH-4528 Zuchwil

Schweiz

office@borer.ch

Telefon: +41 32 686 56 00

Telefax: +41 32 686 56 90

Fournisseur:

Borer Chemie Deutschland GmbH

Wallbrunnstrasse 24

79539 Lörrach

Germany

office@eu.borer.ch

Tel: +49 6022 26557-0

Fax: +49 6022 26557-21

Service chargé des renseignements: product.safety@borer.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 1)



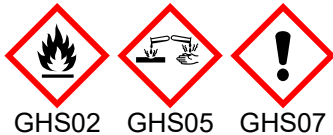
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

**Mention d'avertissement** Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

propane-1-ol

propane-2-ol

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT/vPvB conformément au règlement REACHAnnexe XIII.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.**vPvB:** Non applicable.

-CH_FR-

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: **decosept**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	propane-2-ol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	≥30%
CAS: 71-23-8 EINECS: 200-746-9 Reg.nr.: 01-2119486761-29	propane-1-ol Flam. Liq. 2, H225; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H336	≥15-<30%
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5 Reg.nr.: 01-2119471987-18	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥1-<5%
CAS: 68424-85-1 EINECS: 269-919-4	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302	<1%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Eau pulvérisée

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 3)

Mousse

Mousse résistant à l'alcool

Poudre d'extinction

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Température optimale de stockage 20 °C. Pour plus de détails, voir l'étiquette du produit.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 4)

Classe de stockage (TRGS 510): 3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour la désinfection hygiénique et chirurgicale des mains. Application : frotter et maintenir humide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1000 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m ³ , 200 ppm B SSc;
--------------	---

CAS: 71-23-8 propane-1-ol

VME (Suisse)	Valeur à long terme: 500 mg/m ³ , 200 ppm H;
--------------	--

CAS: 56-81-5 glycerol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 100 e mg/m ³ Valeur à long terme: 50 e mg/m ³ SSc;
--------------	---

DNEL

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

DNEL (Inhalation)	500 mg/m ³ (Employé)
DNEL (Contact cutané)	888 mg/kg (Employé)

CAS: 71-23-8 propane-1-ol

DNEL (Inhalation)	268 mg/m ³ (Employé)
DNEL (Contact cutané)	136 mg/kg (Employé)

PNEC

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

PNEC	140,9 mg/l (Eau douce) 2251 mg/l (Station d'épuration) 140,9 mg/l (Eau de mer) 28 mg/l (Sol)
------	---

CAS: 71-23-8 propane-1-ol

PNEC	2,28 mg/kg (Sédiment d'eau de mer)
------	------------------------------------

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 5)

PNEC	22,8 mg/kg (Sédiment d'eau douce)
	2,2 mg/kg (Sol)
	10 mg/l (Eau douce)
	1 mg/l (Eau de mer)

CAS: 56-81-5 glycerol

PNEC	0,33 mg/kg (Sédiment d'eau de mer)
	3,3 mg/kg (Sédiment d'eau douce)
	0,141 mg/kg (Sol)
PNEC	0,885 mg/l (Eau douce)
	1000 mg/l (Station d'épuration)
	0,0885 mg/l (Eau de mer)

Composants présentant des valeurs limites biologiques:
CAS: 67-63-0 propane-2-ol

BAT (Suisse)	25 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton
	25 mg/l Substrat d'examen: Sang complet Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains: Pas nécessaire.

Matériau des gants Pas nécessaire.

Temps de pénétration du matériau des gants Pas nécessaire.

Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: **decosept**

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Bleu
Odeur:	Genre alcool
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C: 9,4

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non pertinent

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 82 °C

Point d'éclair 12 °C

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Température d'inflammation: 360 °C

Température de décomposition: >230 °C

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:

Inférieure: 2 Vol %

Supérieure: 14 Vol %

Propriétés comburantes Non pertinent

Pression de vapeur à 20 °C: 43 hPa

Densité à 20 °C: 0,9 g/cm³

Densité de vapeur: Non pertinent

Taux d'évaporation: Non pertinent

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 7)

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Décomposition thermique au dessus 230 °C.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Ce matériau est inflammable et peut être enflammé par la chaleur, des étincelles, des flammes ou d'autres sources d'inflammation (par exemple, électricité statique, veilleuses, équipement mécanique/électrique).

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

La décomposition thermique peut conduire à la libération de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	8026 mg/kg (Rats)
------	------	-------------------

CAS: 67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	5045 mg/kg (Rats)
Dermique	LD50	12800 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	30 mg/l (Rats)

CAS: 71-23-8 propane-1-ol

Oral	LD50	1870 mg/kg (Rats)
Dermique	LD50	5040 mg/kg (Lapin)

CAS: 56-81-5 glycerol

Oral	LD50	27200 mg/kg (Rats)
------	------	--------------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 8)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)****Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:****CAS: 71-23-8 propane-1-ol**

LC50/96h 4555 mg/l (Poisson)

EC50/48h 3644 mg/l (Daphnies)

NOEC/21d >100 mg/l (Daphnies)

CAS: 56-81-5 glycerol

LC50/96h 54000 mg/l (Poisson)

EC50 >1000 mg/l (Boue activée)

EC50/24h >1000 mg/l (Daphnies)

EC50/72h >2900 mg/l (Algue)

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité conforme à l'OECD >90 %****12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 9)

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Pas d'autres informations importantes disponibles.

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

HP3	Inflammable
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA UN1987

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR 1987 ALCOOLS, N.S.A. (propane-2-ol, propane-1-ol)

IMDG ALCOHOLS, N.O.S. (propan-2-ol, propan-1-ol)

IATA Alcohols, n.o.s. (propan-2-ol, propan-1-ol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA



Classe 3 Liquides inflammables.

Étiquette 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA II

14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 10)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (Indice**Kemler):**

33

No EMS:

F-E,S-D

Stowage Category

B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:**ADR****Quantités limitées (LQ)**

1L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D/E

IMDG**Limited quantities (LQ)**

1L

Excepted quantities (EQ)

Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1987 ALCOOLS, N.S.A. (PROPANE-2-OL, PROPANE-1-OL), 3, II

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES****Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 5000 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 50000 t

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 02.05.2022

Numéro de version 1.0

Révision: 07.04.2022

Nom du produit: decosept

(suite de la page 11)

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3**Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe B (Classification propre)**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fournies en toute bonne foi sur la base de nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations sont destinées à fournir des conseils sur la manipulation sûre du produit spécifié dans cette fiche de données de sécurité pendant son stockage, son traitement, son transport et son élimination. Les informations ne concernent pas d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé, mixé ou transformé avec d'autres matériaux ou soumis à un traitement, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas s'appliquer au nouveau matériau ainsi produit, sauf mention expresse contraire.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Service établissant la fiche technique: product.safety@borer.ch**Contact:** product.safety@borer.ch**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3